

Le Grain de sable en Isère

Bulletin d'Attac-Isère

Bulletin n° 27 d'avril 2008 - Prix : 0,2 euros

Attac : Association pour une taxation des transactions
financières pour l'aide aux citoyens
Bulletin édité par Attac-Isère
Siège social et adresse postale :
Maison des Associations
6, rue Berthe-de-Boissieux – 38000 GRENOBLE
attac38@attac.org - <http://www.local.attac.org/attac38/>
Directeur de la publication : Bernard Labouré
Mise en page : Georges Veyet
CPPAP : en cours d'enregistrement
Imprimé par nos soins

**Travailler moins longtemps, pour vivre mieux et plus longtemps...
c'est possible... au prix de luttes convergentes sociales et écologiques**

Le temps libéré : légitime et socialement utile

La diminution permanente du temps « contraint » au profit du temps « libéré » a accompagné toute l'évolution et l'histoire de l'humanité .

Réduire ce temps contraint, initialement entièrement consacré à la survie, aujourd'hui fortement identifié au travail salarié, a toujours été l'objectif et le moyen du développement des sociétés humaines .

Le temps libéré est légitime, indispensable à chaque individu et nécessaire à la collectivité : une part importante s'investit dans la vie associative, la culture, la vie affective et familiale, la solidarité et la démocratie. L'implication des retraités d'aujourd'hui dans la vie sociale le confirme .

Il n'y a donc aucune raison sociétale pour que l'allongement de l'espérance de vie exige un allongement de l'activité contrainte, de la durée du travail .

Aucune raison, si la production des biens et services (la richesse produite) permet de subvenir aux « besoins » de tous.

Les caisses sont pleines : partageons les !

Malgré l'ambiguïté de la notion de « richesse monétaire », aujourd'hui mesurée, par le Produit Intérieur Brut, le PIB (1), l'examen de son évolution et de sa répartition permet de dévoiler la mystification entretenue autour de la réforme des retraites .

Toutefois cette approche quantitative de la richesse produite ne peut être dissociée de la prise en compte de la crise écologique qui lui est liée (voir ci-après).

Toutes les études (INSEE, commission européenne, FMI) indiquent que dans le partage de la valeur ajoutée, **la part revenant aux salaires a diminué de 8 à 10% entre 1982 et 2005** au profit des revenus du capital. Le PIB s'élevant à 1600 milliards d'euros, le transfert représente donc près de 150 milliards en 2006.

Cette évolution s'est faite **sans débat public**, en pressurant les salaires, en laissant le chômage se développer et la précarité se généraliser.

Aujourd'hui, pour maintenir et amplifier ce mauvais partage, il faut réduire les cotisations sociales, démanteler la protection sociale mise en place au lendemain de la Libération. La réforme des retraites s'inscrit dans ce projet.

Pour y parvenir on détourne l'attention en réaffirmant que l'objectif reste la pérennisation du système de retraites par répartition.

Or pour sauvegarder ce système solidaire il n'existe que deux solutions réelles :

- élever les ressources (les cotisations),
- diminuer les dépenses (les pensions).

L'augmentation du taux de cotisation « employeur » inverserait l'évolution du partage de la valeur ajoutée (la part « salaire » augmenterait au détriment du capital) : elle est écartée .

Reste la seconde solution, qui demande une communication subtile : en effet décréter une baisse des pensions susciterait une vive réaction.

Allonger la durée de cotisation pour baisser les pensions

Aussi en justifiant qu'une augmentation de la durée de cotisation, associée à un système de décote, est rendue nécessaire par l'allongement de la durée de la vie, « on » propose une solution logique, acceptable, quasi « naturelle ».

Mais avec le chômage et la précarité, une formation initiale plus longue, l'absence d'une formation continue suffisante et l'aggravation des conditions de travail qui rendent les salariés de plus de 50 ans « inemployables », **il deviendra impossible d'avoir une carrière complète et donc une pension complète.**

Déjà près d'un travailleur sur deux quitte la vie active avant 60 ans, avec une carrière incomplète ; et ceci est encore plus vrai et plus dramatique pour les femmes. L'objectif sera atteint, **les pensions baisseront mécaniquement** ; chaque salarié qui ne fait pas le choix de prolonger son activité en portera la responsabilité ; il sera fortement invité à s'adresser aux assurances privées (autre objectif de la réforme proposée).

Satisfaire nos besoins : écologiquement et solidairement

Toutefois, **la solidarité intergénérationnelle, entre actifs et retraités, qui caractérise le système de retraite par répartition doit aussi s'étendre aux générations à venir.**

La richesse créée et mieux partagée, doit aussi être supportable par la planète : **la sauvegarde de notre système de protection sociale et la lutte contre la crise écologique ne peuvent qu'être menées ensemble.**

La production doit être réorientée pour cesser de polluer, économiser toutes les ressources naturelles et les matières premières, apporter plus de valeur d'usage et de bien être que de bénéfices financiers :

- permettre à chacun d'accéder aux **biens communs et services indispensables** doit redevenir la priorité : un air non pollué, l'eau potable, une alimentation saine, variée et équilibrée, l'accès aux connaissances, l'accès aux soins et au

(Suite p.2)

droit à la santé, des moyens de transports et de communication respectueux de l'environnement, des équipements et des services d'accompagnement sociaux...

- développer des **services publics gérés démocratiquement**, avec des représentants des usagers et des populations concernées, faciliteront cette évolution.
- instaurer **la gratuité, partielle ou totale**, selon les biens et les services et selon les usagers, peut être incitative et correctrice d'inégalités.

(1) *Le PIB mesure la valeur ajoutée, produite par le travail, dans les entreprises et les administrations (services publics de l'État, des collectivités territoriales ...). Elle se partage entre, d'un côté, les salaires et cotisations sociales (reversées immédiatement sous forme de retraites, de prestations familiales ou de financement de soins médicaux), et d'un autre côté, les revenus du capital (de moins en moins réinvestis, de plus en plus distribués : les dividendes).*

Un choix de société

Augmenter son temps libre, s'assurer l'accès aux biens et services indispensables, agir contre la crise écologique, c'est d'abord faire un choix de société qu'un autre partage des richesses rend possible .

Claude Roussilhe

Contre le néolibéralisme, quelles raisons d'espérer en Amérique latine ?

Ce fut le thème d'un séminaire d'Attac national auquel j'ai pu participer le 16 février dernier.

Pourquoi cette journée ?

Parce que le mouvement altermondialiste s'est forgé en partie dans cette région du monde et que ce qui s'y passe depuis une dizaine d'années nous interpelle à deux titres :

- cela nous permet de réactiver la culture altermondialiste qui est nôtre et d'approfondir le débat internationaliste,
- cela nous permet également d'analyser le rôle des mouvements sociaux dans les alternatives politiques en cours.

Pourquoi ce tournant à gauche en Amérique latine depuis 1998 ?

Au niveau mondial, depuis une vingtaine d'année, la crise du néolibéralisme s'est conjuguée avec la crise de l'hégémonie états-unienne (économique, sociale, culturelle) sauf dans le domaine militaire. Face à ces crises, les grandes régions du monde ont évolué de manière différente :

- l'Europe s'est plutôt alignée sur les politiques néolibérales,
- en Asie, c'est une réponse d'intégration au libre échange et à la concurrence internationale,
- au Moyen-Orient, c'est la guerre sur les matières premières,
- en Amérique latine, c'est le tournant à gauche de 1998 avec la montée de partis de gauche et l'arrivée de gouvernements de gauche avec de grandes diversités nationales.

⇒ La force des mouvements populaires et l'affaiblissement des forces politiques bourgeoises s'appuyant sur les États-Unis s'est construite dans la lutte contre les dictatures dont l'élimination a laissé un espace aux mouvements sociaux,

⇒ Les EU ont de plus en plus de difficultés pour des interventions directes,

⇒ Les privatisations des secteurs publics affaiblissent les états nationaux.

- crise financière au Mexique, crise économique avec des politiques de développement par la croissance passant de 5 à 1% de croissance annuelle, crise sociale (baisse des revenus, chômage important..) se développent ; dans ce contexte apparaissent des mouvements populaires vivaces et innovants qui recherchent des formes d'autonomie au

plan social, politique et économique (coopératives..) sur fonds de réappropriation de spécificités culturelles (mouvement indigène).

Points communs et diversités

Dans un contexte international marqué par la chute du mur, l'intervention des US en Irak, on assiste donc à la montée des mobilisations sociales, le renversement de chefs d'état, à l'effondrement des vieux partis et l'apparition de nouveaux mouvements (ex. au Brésil : Parti des travailleurs, Mouvement des sans terre, mouvements pour le logement...) ainsi que l'émergence partout en Amérique latine des mouvements indigènes, minoritaires ou majoritaires.

Phénomène majeur, ces mouvements indigènes ont des spécificités :

- participation aux luttes contre les politiques néolibérales (en Bolivie « guerre » de l'eau et du gaz, en Equateur soutien à l'arrivée d'un candidat antilibéral à la présidence, Correa),
- ces mouvements sont nourris d'une forte culture ouvrière et de tradition paysanne,
- leur mobilisation met à l'épreuve les pouvoirs de gauche par leur appui parfois critique aux gouvernements (Bolivie, Equateur),

Au Venezuela, le refus des politiques néolibérales et celui des groupes dominants s'expriment dans les élections de 1998 :

- l'alliance des forces populaires est « multiclassés », travailleurs, paysans, étudiants, femmes, groupes divers,
- le coup d'état de 2002, destituant Chavez, est balayé par une énorme mobilisation populaire créant une relation particulière avec le chef d'État,
- on assiste également à la formation d'espace de conscientisation collective, à la transformation d'anciens partis en partis nouveaux, à l'irruption massive de nouveaux acteurs dans le champ politique, à une mobilisation sociale permanente touchant à la fois le terrain social, les institutions, l'État.

Bernard labouré

(La suite de l'article dans le n° 28 du mois de mai : avancées, difficultés et contradictions)

Les paradis fiscaux : un danger pour la démocratie

À travers le monde, plus de 50 pays se sont spécialisés dans la défiscalisation partielle ou totale des revenus de capitaux appartenant à des citoyen-ne-s d'autres pays. C'est ainsi que plus de 12 000 milliards de dollars US se retrouvent dans des paradis fiscaux.

Suite à la mondialisation des marchés financiers, les paradis fiscaux sont peu à peu devenus un grave danger pour la démocratie.

C'est pourquoi Attac exige que les politiques prennent des mesures pour les supprimer. Il faut savoir que les paradis fiscaux ne sont pas seulement de petits pays tels que la Suisse, l'Autriche, le Liechtenstein, Monaco, le Luxembourg, Andorre ou les îles Caïman. Grâce à leurs « offres spéciales » en matière de fiscalité, dont leurs riches voisins font les frais, ces paradis « classiques » comptent désormais parmi les pays les plus riches du monde.

Mais les places financières britanniques, états-uniennes, allemandes ou françaises ne fonctionnent pas très différemment. C'est pourquoi nos critiques s'adressent aussi bien aux gouvernements de ces pays qu'aux paradis fiscaux proprement dits.

La fiscalité très faible en usage dans quelques pays a déclenché au niveau global une course folle au moins-disant fiscal pour les revenus du capital. Tout baisse : l'imposition des intérêts, des dividendes et des gains réalisés sur les transactions ainsi que les impôts sur les bénéfices des entreprises. Ces derniers qui étaient encore en moyenne de 44% en 1980, sont tombés en 2007 à 29%. Les tranches supérieures de l'impôt sur le revenu tendent elles aussi à être moins taxées.

Aucun pays développé n'échappe à cette spirale. En ces temps de globalisation financière les États nationaux ne sont plus en mesure de fixer démocratiquement l'imposition des revenus du capital. Ils doivent se plier aux diktats des marchés financiers et des paradis fiscaux.

Cette évolution a des conséquences dramatiques pour la démocratie. Le capital est réparti de manière très inégale au sein de la population et donc les revenus du capital aussi.

En Autriche et en Allemagne 10% de la population détiennent plus des deux tiers de la richesse totale et à l'inverse, deux tiers de la population ont peu ou pas de fortune, voire des dettes.

En France, les 10% les plus riches possèdent 46% de la richesse, et au niveau mondial on arrive à 85%.

Si l'on n'impose pas les revenus du capital, ou si on les impose insuffisamment, cet argent fera défaut pour le financement des biens, services et institutions collectifs.

Les paradis fiscaux empêchent ce financement solidaire et même contribuent à la privatisation de la protection sociale et au bradage du patrimoine national.

Cet argent fait aussi défaut aux recettes publiques des pays en développement, à qui les paradis fiscaux font perdre chaque année 50 milliards de dollars.

En outre les paradis fiscaux permettent, et même favorisent la corruption en offrant la possibilité de mettre à l'abri l'argent détourné.

Dans la mesure où ce sont justement les grosses fortunes et les multinationales qui échappent à l'impôt, le reste de la société ne sera guère disposé à financer la collectivité, ou même ne le pourra pas.

Le poids de la fiscalité sur le reste de la population s'accroît et il est ressenti comme une injustice, et cela se comprend. Depuis la Déclaration des Droits de l'Homme et du citoyen en 1789 les citoyen-ne-s ont obtenu le droit de répartir par voie démocratique la pression fiscale, et par suite le degré d'inégalité tolérable dans la société.

Ce droit démocratique fondamental menace d'être emporté par la mondialisation. Mais une société incapable de contrôler l'inégalité et l'insécurité sociale devient tout entière peu sûre et instable.

La mondialisation est ainsi menacée d'autodestruction.

(Extrait de la déclaration énoncée par Attac d'Europe publiée à l'occasion du rassemblement dans la principauté du Liechtenstein le 01 mars 2008.)

Tornade patronale sur le code du travail

Lors de cette conférence-débat organisée par Attac-Isère le 18 mars 2008, la grande salle de la Maison des associations de Grenoble était bien remplie avec un public attentif et réactif, divers, jeunes et moins jeunes. Avec sa verve, sa conviction communicative et ses connaissances immenses, Gérard Filoche a passionné l'auditoire.

Le code du travail, fruit de 130 années de luttes des travailleurs et de leurs organisations, subit une démolition en règle de la part du Medef soutenu par les gouvernements de droite. Ce code avait permis progressivement de rassembler et d'unifier les droits de tous les travailleurs sous un même texte. La « recodification » du travail, fruit d'une ordonnance gouvernementale ratifiée, après une concertation bâclée avec les syndicats, par les députés et les sénateurs fin 2007 (dans l'indifférence générale et le silence médiatique), entrera en vigueur le 1^{er} mai 2008.

A partir du nouveau code, G. Filoche a démontré que celui-ci n'avait pas été réécrit à droits constants, par ex. : « exclusion de millions de salariés de ce nouveau code pour les envoyer sur des codes catégoriels, durée du travail traitée sous l'angle des salaires, déclassement de 500 lois du code ancien, transformées en décret non soumis au vote du Parlement... la liste est longue des transformations de cette

recodification visant à faire éclater un statut commun du salariat ».

En fin de débat, G. Filoche estime que les grèves peu médiatisées qui se multiplient, dont celle symbolique et forte des caissières des hypermarchés Casino à Marseille, expriment l'exaspération du monde du travail et qu'un mouvement est en marche. Une lueur d'espoir bienvenue.

Bernard Labouré



Brèves....., brèves....., brèves

« DEM WALLA DEE Partir ou mourir »

DVD réalisé à Dakar en été 2007 par Rodrigo Saez et Martine Toulotte, membres du CADTM-Grenoble.

« Ce documentaire donne la parole aux Sénégalais, partis clandestinement en chaloupes à travers l'océan Atlantique, pour rejoindre l'Europe qui verrouille ses frontières.

Par delà les récits poignants des traversées que nous livrent ceux qui ont essayé d'émigrer et qui ont été ensuite ramenés en avion au Sénégal, ce film nous fait découvrir les conditions de vie sans espoir de tous ceux qui veulent partir.

Ils dénoncent leur propre gouvernement qui, après les avoir rapatriés les abandonne à leur sort.

Ils mettent en cause les gouvernements du Nord qui pillent leurs pays depuis plusieurs siècles à travers l'esclavage, le colonialisme, la dette, les accords de pêche et les APE »

Extrait du DVD :

<http://www.dailymotion.com/video/7047748>

Ce documentaire peut être acheté

Bon de commande :

Nom/ Prénom

Adresse :

Je souhaite acquérir exemplaire du DVD : DEM WALLA DEE « Partir ou mourir »

Prix: 10 euros (12 avec envoi) ; chômeur, précaire, étudiant : 5 euros (7 avec envoi) chèque libellé à l'ordre du CADTM-Grenoble :

CADTM-Grenoble, Maison des Associations
6, rue Berthe de Boissieux, 38000 Grenoble - grenoble@cadtm.org

Université d'été des Attac d'Europe

Inscription : avant le 30 avril 2008

Formulaire sur le site d'attac France à l'adresse : <http://www.france.attac.org/spip.php?article8309>

Pour ceux qui ne sont pas connectés, demander sur la boîte vocale d'attac-Isère le formulaire qui vous sera envoyé par courrier postal.

Ensuite ce formulaire est à envoyer rempli et accompagné d'un chèque pour participation aux frais à : Attac 66-72, rue Marceau 93100 Montreuil-sous-bois

Informations importantes :

Les principales manifestations seront accessibles en quatre langues (allemand, anglais, français, espagnol).

Il est prévu d'accueillir 1000 participant-e-s. L'Allemagne et la France disposeront au maximum de 300 places, l'Autriche et la Norvège de 80.., une priorité sera accordée aux premières arrivées

Un premier bilan des inscriptions sera fait au 30 avril. (clôture des inscriptions).

Droits d'inscription :

100 euros Tarif ordinaire

80 euros Tarif réduit (petits salaires/sans revenus/participant-e-s au chantier de travail)

120 euros Tarif de soutien (permet de financer les tarifs réduits)

Les frais d'inscription incluent l'hébergement en gymnase ou en tente sur le campus ainsi que le petit déjeuner, le déjeuner et le dîner au restaurant universitaire.

Base élèves

La terreur ça suffit

En Isère, suite au blocage de l'inspection académique de Grenoble par des militants du CIRBE (*), 3 directeurs qui avaient refusé de rentrer à une formation « base élèves » sous la pression physique de la force policière, ont été appelés par leur hiérarchie pour leur signifier un retrait de salaire de 1/30.

L'inspection utilise tous les ressorts dont elle accuse le collectif : désinformation, pression, illégalité. Les syndicats enseignants, unis en intersyndicale préparent une riposte à cette sanction injuste.

(*) Collectif isérois de résistance à base élèves - baseeleves@gmail.com

Soirée débat

« la délinquance financière et fiscale »

Le 25 mars, adhérents, sympathisants se sont réunis autour d'un film « Permis d'évader » d'Attac Suisse ; excellent outil pour comprendre, en partant de la fiscalité très injuste pour les moins riches, l'énorme évasion et fraude fiscales, privant les États des moyens pour les politiques publiques. Bernard Bouzon, d'Attac Romans et Roman Ruenzler d'Attac Suisse (co-réalisateur du film), ont montré, exemple à l'appui, la collaboration des élites politiques et économiques pour étouffer l'importance de cette criminalité ainsi que leur absence de volonté pour casser un système dont elles profitent.

INFOS pratiques



Boîte vocale

04 76 47 32 81

Dates : réunions publiques, groupes de travail, groupes locaux, conférences, autres rendez-vous.

Permanence tél.

04 76 47 32 81

Chaque mercredi, de 15 h à 18 h

Permanences

Lieux d'accueil, d'information et d'échanges

Grenoble

Tous les mercredis, de 15 h à 18 h à la Maison des Associations.

Grésivaudan

info-attacgresivaudan@googlegroups.com

Saint Marcellin

attac.stmarcellin@laposte.net
04 76 64 00 48

Site web

www.local.attac.org/attac38

Adresse électronique

attac38@attac.org

Adresse postale

Attac-Isère
Maison des associations
6, rue Berthe de Boissieux
38000 Grenoble

Agenda

Groupe éco : lundi 28 avril

18 h, MDA

Groupe cinéma : tous les mardis du mois, à 19 h, MDA

Groupe Grésivaudan : tous les premiers lundis du mois à 20 h 30, salle Chartreuse à Crolles prochains : 7 avril, 5 mai et 2 juin

CA : jeudi 10 avril, 19 h, MDA

Radio : tous les 3ème mercredi du mois émission attac sur radio Grésivaudan

Campagne adhésion, réadhésion /soutien financier

Deux bulletins (adhésion ou soutien) sont joints à ce GDS